



***Pierre Lemieux,  
Député / Member of Parliament  
Glengarry—Prescott—Russell***

**Pour diffusion immédiate**

**Vendredi 23 avril 2010**

**LE FONDS DE LA TAXE SUR L'ESSENCE CONTINUE D'ÊTRE VERSÉ AUX  
MUNICIPALITÉS DE LA RÉGION**

*«Le fonds de la taxe sur l'essence est une initiative de financement qui fournit une flexibilité significative à nos municipalités. Quand il en vient à la création d'emploi et à l'aide à nos communautés, notre gouvernement est en affaires! »*

- Pierre Lemieux, député

**OTTAWA** – Le député de Glengarry-Prescott-Russell, Pierre Lemieux, annonce que des fonds d'infrastructure fédéraux continuent d'être versés aux municipalités de la région dans le cadre du fonds fédéral de la taxe sur l'essence. *« Les municipalités de ma circonscription apprécient énormément les possibilités que leur offre ce financement tel que l'habileté planifier leurs projets d'infrastructure à long terme »* a déclaré Pierre Lemieux.

Le fonds de la taxe sur l'essence verse du financement fédéral directement aux municipalités afin qu'elles puissent accomplir des travaux d'infrastructures comme la réfection des routes et ponts. Les priorités sont déterminées au niveau local et le financement est alloué à long terme. *« J'ai travaillé fort avec le Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités afin de m'assurer que ce financement soit alloué de manière stable et à long-terme. Les maires et les conseillers municipaux peuvent compter sur le fonds de la taxe sur l'essence pour financer leurs projets d'infrastructure comme la réfection des routes et des ponts »* a ajouté Pierre Lemieux.

Depuis son élection en 2006 M. Lemieux a délivré plus de 7 millions \$ en fonds de la taxe sur l'essence à sa circonscription. Le fonds de la taxe sur l'essence a atteint un taux record pour la deuxième année consécutive et a plus que triplé depuis que le Parti Conservateur a pris le pouvoir



***Pierre Lemieux,  
Député / Member of Parliament  
Glengarry—Prescott—Russell***

en 2006. Le fonds de la taxe sur l'essence a été distribué à travers Glengarry-Prescott-Russell comme suit :

| <b>Municipalité</b>   | <b>Allocation pour 2009-2010</b> | <b>Allocation totale depuis 2006</b> |
|-----------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
| Clarence-Rockland     | \$637 000                        | <b>\$1 593 000</b>                   |
| Hawkesbury            | \$335 000                        | <b>\$838 000</b>                     |
| Casselman             | \$95 000                         | <b>\$236 000</b>                     |
| Hawkesbury Est        | \$111 000                        | <b>\$277 000</b>                     |
| Russell               | \$403 000                        | <b>\$1 008 000</b>                   |
| Alfred et Plantagenet | \$279 000                        | <b>\$698 000</b>                     |
| Champlain             | \$279 000                        | <b>\$698 000</b>                     |
| La Nation             | \$344 000                        | <b>\$861 000</b>                     |
| Glengarry Nord        | \$344 000                        | <b>\$860 000</b>                     |

*« Le fonds de la taxe sur l'essence est une initiative de financement qui fournit une flexibilité significative à nos municipalités. Quand il en vient à la création d'emploi et à l'aide à nos communautés, notre gouvernement est en affaires! Je suis fier de travailler avec les maires et les conseillers de la circonscription afin de bâtir Glengarry-Prescott-Russell sur des bases solides et prospères. »*

- 30 -

**Pour renseignements :**

**Véronique Bergeron  
Adjointe spéciale  
Pierre Lemieux, Député  
Glengarry—Prescott—Russell  
Tél: 613-992-0490**